

Questions orales

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Je vais faire mon possible pour obtenir tous les renseignements concernant l'entreprise de la Syncrude, ou du premier ministre ou de la société elle-même.

LE PÉTROLE DES SABLES BITUMINEUX—L'OPPORTUNITÉ
D'UNE MISE EN VALEUR FÉDÉRALE-PROVINCIALE

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre. Étant donné que nous devrions nous assurer que nous ne faisons pas en exploitant les sables bitumineux les mêmes erreurs que nous avons faites en exploitant les gisements de pétrole que nous avons ensuite remis aux mains des sociétés plurinationales, j'aimerais demander au ministre si le gouvernement est prêt à faire une offre de principe aux provinces productrices de pétrole qui ont des sables bitumineux, afin que l'exploitation se fasse conjointement, ce qui permettrait aux gouvernements fédéral et provinciaux de mettre en valeur et de contrôler ces gisements de pétrole de concert avec le public.

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, nous avons mentionné à la Conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest que nous désirions principalement aider à la mise en valeur des sables pétrolifères, particulièrement en matière de recherche et de développement. Depuis, je n'ai pas formulé de ce genre d'offres et je n'ai pas été autorisé à en faire.

M. Douglas: Étant donné que l'on devra mettre en valeur ces champs pétrolifères au cours des prochaines années si nous voulons parer à la pénurie de pétrole envisagée qui devrait se produire vers 1983, puis-je demander au ministre si le gouvernement fédéral est disposé à étudier sérieusement la participation officielle avec les gouvernements provinciaux qui consentent à coopérer?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, je suis disposé à étudier attentivement cette proposition.

* * *

LA CONSOMMATION

LA HAUSSE DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES ET LA
POLITIQUE MONÉTAIRE DU GOUVERNEMENT

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Monsieur l'Orateur, ma question se rattache à celle du chef de l'opposition et elle est adressée au premier ministre. Le gouvernement voit-il jusqu'à quel point ses propres politiques monétaires ont contribué à la hausse des prix des produits alimentaires et d'autres produits? Et dans l'affirmative, quelles mesures envisage-t-il d'adopter pour changer ces politiques?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, si le député avait assisté au débat auquel participait l'autre jour le ministre des Finances et le ministre de la Consommation et des Corporations, il commencerait à comprendre qu'au contraire nos politiques monétaires et fiscales ont amélioré la situation au Canada comparativement à la plupart des autres pays industrialisés.

[M. Woolliams.]

LE BIEN-ÊTRE SOCIAL

LES CONSULTATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES QUANT
À LA MAJORATION DES PRESTATIONS AU PRORATA DE LA
HAUSSE DU COÛT DE LA VIE

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Comme l'augmentation soutenue du coût de la vie touche les gens à faibles revenus et à revenus fixes et comme le premier ministre a indiqué que le gouvernement fédéral payerait 50 p. 100 des augmentations subies par les provinces aux termes du Régime d'assistance publique du Canada et dans le domaine de l'assistance sociale, le ministre nous dirait-il s'il a communiqué avec toutes les provinces et si elles ont donné leur accord à un tel programme? Quelles mesures le gouvernement fédéral entend-il prendre à ce sujet?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, j'ai en effet consulté mes collègues. En fait, je les consulte très régulièrement. Les provinces de l'Ontario et du Québec ont annoncé depuis qu'elles augmenteraient leurs allocations sociales. Sauf erreur, plusieurs autres provinces ont entrepris de remanier leur échelle actuelle d'allocations sociales, elles ont déjà été augmentées avant ce mois-ci et il pourrait y avoir d'autres rajustements dans l'avenir.

* * *

[Français]

LES AÉROPORTS

SAINTE-SCHOLASTIQUE—MESURES EN VUE DE FACILITER
LE RÉGLEMENT DES CAS D'EXPROPRIATION

M. Francis Fox (Argenteuil-Deux-Montagnes): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre des Travaux publics.

Le ministre des Travaux publics peut-il informer la Chambre s'il a l'intention de faciliter la mise sur pied de mécanismes qui pourraient faciliter le règlement à l'amiable des 350 cas d'expropriation non encore réglés à Mirabel?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, à la demande du député d'Argenteuil-Deux-Montagnes, ainsi que des députés de Terrebonne et de Labelle (MM. Comtois et Dupras), nous avons formé un comité de conciliation qui fera précisément ce travail qui, je l'espère, réglera les quelques derniers cas qui restent, et ce à la grande satisfaction de toutes les parties intéressées.

SAINTE-SCHOLASTIQUE—MESURES EN VUE DE HÂTER
L'INDEMNISATION DES EXPROPRIÉS

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, connaissant l'efficacité de l'honorable ministre des Travaux publics et celle de ses deux collègues, qu'il vient de nommer et qui ne font pas de politique, je voudrais lui poser une question.

Étant donné qu'un grand nombre de personnes expropriées n'ont pas encore reçu leur chèque d'indemnisation, et que, d'autre part, le montant de location qu'on exige des personnes en cause a été augmenté sans qu'elles aient été consultées, le ministre peut-il dire quelles mesures il